

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2545

23 novembre 2010

### SOMMAIRE

Antim Investments Sàrl .....	122144	Socrimex Holding S.à r.l. ....	122125
Artemis International Sicav .....	122155	Soliatex S.A. ....	122125
BATI Energie S.à r.l. ....	122156	South Coast Real Estate S.A. ....	122142
BecomeDigital .....	122155	Soxipa Holding S.A. ....	122142
Blue Holding Luxembourg S.à r.l. ....	122155	Soxipa S.A., SPF .....	122142
Bluepark S.A. ....	122159	Sport Industries Holding S.A. ....	122142
Bluepark S.A. ....	122156	Standimmo Lux S.A. ....	122143
Boxeur des Rues & Malloy .....	122159	Staples Canada Luxco II S.A. ....	122125
Brian Luxco S.à r.l. ....	122156	Stratégies et Patrimoine S.A. ....	122143
Brian Luxco S.à r.l. ....	122156	Stretch Packaging Systems S.à r.l. ....	122146
Casnier Holding S.A. ....	122159	SVR Holding S.A. ....	122143
Centre de Formation National (CFN) S.A. .....	122160	T.A.N. International S.A. ....	122143
Chemical Project Investments S.A. ....	122160	Techno Weld S.à r.l. ....	122145
Compagnie Ingénierie Financière (Luxem- bourg) S.A. ....	122160	TE Holding S.à r.l. ....	122144
ProLogis UK IX Sàrl .....	122122	The West of England Ship Owners Mutual Insurance Association (Luxembourg) ..	122144
Property Business Company .....	122122	T.L.E. S.A. ....	122144
Prospector Offshore Drilling S.A. ....	122123	Tolomei Partenaire S.A. ....	122145
Rue Saint Georges Sàrl .....	122123	TPG-Axon (Luxembourg) I S.à r.l. ....	122145
Scalia s.à.r.l. ....	122123	TPG-Axon (Luxembourg) I S.à r.l. ....	122145
Securisation Services Funding S.A. ....	122123	Trait d'Esprit S.A. ....	122154
Securisation Services Funding S.A. ....	122124	Trans Lopes et Pereira S.à r.l. ....	122154
Seveil S.à r.l. ....	122123	Trans Lopes S.à r.l. ....	122154
Sincro Sicav .....	122124	Treborasset S.à r.l. ....	122154
Sociedad Armadora Aristidis S.à r.l. ....	122114	Twister Investment .....	122144
Société Internationale d'Investissements Financiers Sàrl .....	122124	Vista Point Technologies (Lux) .....	122154
Société Internationale d'Investissements Financiers Sàrl .....	122124	WFC (Lux1) S.à r.l. ....	122157
		WWK Investment S.A. ....	122154
		Zornak Investments S.A. ....	122155

**Sociedad Armadora Aristidis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 156.090.

—  
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the first day of October.

Before Us, Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED:

Sociedad Armadora Aristotelis Panama SA, a private corporation with limited liability incorporated under the laws of the Republic of Panama, incorporated on 19 November 1946, registered with the Public Registry Office of the Republic of Panama, at Microjacket No. 171152 and with registered office at PH Plaza 2000 Building, 50<sup>th</sup> Street, Panama, Republic of Panama,

being represented by Me Sophie Zintzen, attorney at law, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal dated September 24, 2010.

Such proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Sociedad Armadora Aristidis Panama SA, a private corporation with limited liability incorporated under the laws of the Republic of Panama, incorporated on 17 November 1946 registered with the Public Registry Office of the Republic of Panama, at Microjacket No. 72795 and with registered office at PH Plaza 2000 Building, 50<sup>th</sup> Street, Panama, Republic of Panama, (the "Company").

The Sole Shareholder, represented as hereabove stated, produced the following documents:

- 1) An interim balance sheet as at September 30, 2010 being the opening balance sheet.
- 2) A report dated September 30, 2010 relating to the actual net value of the assets of the Company, drawn up by the managers of the Company, that confirms the actual net value of the assets of the Company is not below the nominal value share capital amount of the Company.
- 3) A copy of a certificate issued by the Public Registry Office of the Republic of Panama certifying that the Company is duly incorporated.
- 4) A legal opinion issued by the law firm ARIAS, FABREGA & FABREGA dated September 30, 2010
- 5) A copy of the Panama Sole Shareholder's Resolutions as defined below.

The above mentioned documents, signed "*ne varietur*" by the Sole Shareholder represented as hereabove stated, and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder of the Company has requested the undersigned notary to state the confirmation that the registered office, the effective management, the central administration and the principal establishment of the Company are transferred with effect as at the date of these resolutions, to Luxembourg-City (Luxembourg), and without any interruption of the Company's legal personality and without the Company being dissolved but on the contrary with the corporate continuance of the Company.

Will remain annexed to the present deed the minutes of the Sole Shareholder's resolutions of the Company dated September 22, 2010, which have been taken according to the laws of the Republic of Panama and to the articles of association applying on the date of these resolutions, deciding the transfer of the registered office, the effective management, the central administration and the principal establishment of the Company to Luxembourg (the "Panama Shareholders' Resolutions").

The Sole Shareholder, represented as hereabove stated, acknowledges the Panama Shareholders' Resolutions and takes the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder of the Company decides that the registered office, the effective management, the central administration and the principal establishment of the Company are transferred to Luxembourg-City, as from the date of these resolutions without any interruption of the Company's legal personality and without the Company being dissolved but on the contrary with the corporate continuance of the Company and decides, as a result, to be of Luxembourg nationality.

*Second resolution*

The Sole Shareholder of the Company decides to establish the registered office, the effective management, the central administration and the principal establishment of the Company to L-1331 Luxembourg, 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

*Third resolution*

The Sole Shareholder of the Company resolves to adopt for the Company the form of a “société à responsabilité limitée”, in compliance with the provisions of the law of 10<sup>th</sup> August 1915 on commercial companies, as amended, under the name of Sociedad Armadora Aristidis S.à .r.l and to adopt the articles of association of the Company (the “Articles”), which after total restating, in order to conform them to the Luxembourg law, will henceforth have the following wording:

"ARTICLES OF ASSOCIATION:

**Title I. Name - Form - Registered Office - Object - Duration**

**Art. 1. Name-Form.** There is hereby formed a "société à responsabilité limitée" under the name of "Sociedad Armadora Aristidis S.à r.l." (hereinafter the "Company") which will be governed by Luxembourg laws, in particular the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies, as amended and by the present articles of incorporation (the “Articles of Incorporation”).

**Art. 2. Duration.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 3. Registered office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its shareholders and to any other place in Luxembourg-City by means of a resolution of the board of managers.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of managers.

**Art. 4. Object.** The object of the Company is the taking of participating interests, in any form whatsoever, in other companies either Luxembourg or foreign, as well as the ownership, management and development of such participating interests.

The purpose of the Company is, in particular, the acquisition of any type of securities, whether negotiable or not, stocks, bonds, debentures, notes and other securities, including those issued by any Government or any other international, national or local authority, and of any rights attached thereto, either by way of purchase, contribution, subscription, option or in any other manner, as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner. Moreover, the Company may proceed to the acquisition and development of connected patents and licences.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds, convertible bonds and debentures, within the limits of law. The Company may grant any assistance, loan, advance, or guarantee to the companies in which it has a direct or indirect participating interest, or to companies being part of the same group of companies as the Company.

The Company may further carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any form whatsoever in any enterprise or any private corporation as well as to the administration, management, control and development of these participating interests.

In general, the Company may carry out any commercial, industrial and financial operations, which it may deem useful to enhance or to supplement its purpose.

**Title II. Capital - Shares - General Meeting of Shareholders**

**Art. 5. Share Capital.** The subscribed capital is set at fifteen thousand six hundred eighty-two Euros (EUR 15,682.-) represented by fifteen thousand six hundred eighty-two (15,682) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

**Art. 6. Shares.** Each share is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

The Company will recognize only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

Each share gives right to one fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 7. General Meeting of Shareholders.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify all acts relating to the operations of the Company.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

The capital and other provisions of these articles of incorporation may, at any time, be changed by the sole shareholder or by a majority of shareholders representing at least three quarters (3/4) of the capital. The shareholders may change the nationality of the Company by an unanimous decision.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

**Art. 8. Powers.** If the Company has only one shareholder, this sole shareholder exercises all the powers of the general meeting.

The decisions of the sole shareholder which are taken in the scope of the first paragraph are recorded in minutes or drawn-up in writing.

Also, contracts entered into between the sole shareholder and the Company represented by him are recorded on minutes or drawn-up in writing. Nevertheless, this latter provision is not applicable to current operations entered into under normal conditions.

**Art. 9. Transfer of Shares.** If the Company has at least two shareholders, the shares are freely transferable between the shareholders.

The share transfer inter vivos to non-shareholders is subject to the consent given in a general meeting of shareholders representing at least three quarters (3/4) of the Company's capital.

In the case of the death of a shareholder the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of owners of shares representing no less than three quarters (3/4) of the rights held by the surviving shareholders. In this case, however, the approval is not required if the shares are transferred either to heirs entitled to a compulsory portion or to the surviving spouse.

For no reason and in no case, the creditors, legal successors or heirs are allowed to seal assets or documents of the Company.

### Title III. Administration

**Art. 10. Appointment and Removal.** The Company is managed by one or more managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The manager(s) is/are appointed by the general meeting of shareholders and may be revoked ad nutum by the same.

In the event a manager is removed or replaced or in the event a manager resigns, dies, retires or in the event of any other vacancy, his/her replacement shall be appointed by the general shareholders' meeting.

The members of the board of managers shall not be compensated for their services as managers, unless otherwise resolved by the general meeting of shareholders. The Company shall reimburse the managers for reasonable expenses incurred in the carrying out of their office, including reasonable travel and living expenses incurred for attending meetings on the board.

**Art. 11. Powers.** All powers not expressly reserved by Luxembourg laws or the present Articles of Incorporation to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

**Art. 12. Representation and Signatory power.** Subject to the provisions of this Article 12, in dealing with third parties as well as in justice, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of two managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

**Art. 13. Chairman, Vice-chairman, Secretary, Procedures.** The board of managers may choose among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of managers and of the shareholders.

The resolutions of the board of managers shall be recorded in the minutes, to be signed by the chairman and the secretary, or by a notary public, and recorded in the corporate book.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, by the secretary or by any manager.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at the meeting of the board of managers.

In case of plurality of managers, resolutions shall be taken by the majority of the votes of the managers present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings. Such approval may be in a single or in several separate documents.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

**Art. 14. Liability of managers.** The manager(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

#### **Title IV. Accounting year - Annual Accounts**

**Art. 15. Accounting year.** The accounting year of the Company shall begin on January first of each year and shall terminate on December thirty-first.

**Art. 16. Allocation of results.** The annual accounts are drawn up by the managers as at the end of each fiscal year and will be at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

Out of the annual net profits of the corporation, five percent (5%) shall be placed into the legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the share capital of the Company.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the managers, will determine how the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by the law.

#### **Title V. Winding up - Liquidation**

**Art. 17. Winding up, Liquidation.** In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

To the extent permitted by law, in case of bankruptcy, dissolution or liquidation of the Company, any debt held by a creditor against the Company shall be satisfied by any and all assets held by the debtor, including credit rights and shares of a subsidiary, without any limitation whatsoever apart from any ranking priority duly contractually established or established by law.

Death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of the sole shareholder or of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

#### **Title VI. Final clause - Applicable law**

**Art. 18. Applicable law.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August 10, 1915, on commercial companies and amendments thereto.

##### *Declaration*

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 183 of the law of August 10, 1915, on commercial companies as amended and expressly states that they have been fulfilled.

##### *Transitional provisions*

- 1) The next annual General Meeting will be held in 2011.
- 2) The first financial year after the continuation of the Company in Luxembourg, which began on January 1, 2010 in the Republic of Panama, shall end on December 31, 2010 in Luxembourg.

##### *Fourth resolution*

The Sole Shareholder of the Company accepts the resignation of the current managers of the Company and, by special vote, gives them discharge for the execution of their mandates until this day.

##### *Fifth resolution*

The Sole Shareholder of the Company sets the number of managers at three.

The following are appointed managers:

- a) Mrs. Nancy BEUMER, born in Doetinchem (The Netherlands), on the 30<sup>th</sup> of November 1971, with professional address at L-1331 Luxembourg, 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte;
- b) Mr. Hans DE GRAAF, born in Reeuwijk (The Netherlands), on the 19<sup>th</sup> of April 1950, with professional address at L-1331 Luxembourg, 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte;
- c) Mr. Philippe TOUSSAINT, born in Arlon (Belgium), on the 2<sup>nd</sup> of September 1975, with professional address at L-1331 Luxembourg, 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

##### *Sixth resolution*

The term of office of the managers will end at the end of the annual general meeting of shareholders to be held in 2011.

##### *Seventh resolution*

The registered office of the Company is set at L-1331 Luxembourg, 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

122118

### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at approximately six thousand six hundred Euros.

### *Statement*

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the Sole Shareholder, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proholder of the Sole Shareholder, acting as said before, the said person signed together with the notary the present deed.

### **Suit la version française du texte qui précède**

L'an deux mille dix, le premier octobre.

Par-devant Nous, Maître Carlo WERSANDT, notaire résidant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

#### **A COMPARU:**

Sociedad Armadora Aristotelis Panama SA, une société anonyme constituée selon les lois de la République de Panama, le 19 novembre 1946, enregistrée au Registre Public de la République du Panama sous le numéro Microjacket 171152 et ayant son siège social au PH Plaza 2000 Building, 50<sup>th</sup> Street, Panama, République du Panama.

ici représentée par Maître Sophie ZINTZEN, avocat à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privée du 24 septembre 2010.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec l'acte auprès des administrations compétentes.

La partie comparante est l'associé unique (l'«Associé Unique») de Sociedad Armadora Aristidis Panama SA, une société anonyme constituée selon les lois de la République de Panama, le 19 novembre 1946, enregistrée au Registre Public de la République du Panama sous le numéro Microjacket 72795 et ayant son siège social au PH Plaza 2000 Building, 50<sup>th</sup> Street, Panama, République de Panama (la «Société»).

L'Associé Unique, tel que représenté ci-dessus, a présenté les documents suivants:

- 1) Un bilan intérimaire au 30 septembre 2010, qualifié de bilan d'ouverture.
- 2) Un rapport en date du 30 septembre 2010 concernant la valeur nette actuelle des actifs de la société, établi par les gérants de la Société, qui confirme que la valeur nette actuelle des actifs de la Société n'est pas en dessous de la valeur nominale du capital social de la Société.
- 3) Une copie du certificat d'enregistrement délivré par le Registre Public de la République du Panama certifiant que la Société est dûment enregistrée.
- 4) Un avis juridique délivré par le cabinet d'avocats ARIAS, FABREGA & FABREGA en date du 30 septembre 2010.
- 5) Une copie des résolutions de l'associé unique au Panama définies ci-dessous.

Les documents susmentionnés, signés «ne varietur» par l'Associé Unique tel que représenté ci-dessus, et le notaire soussigné, seront annexés au présent acte afin d'être enregistré avec l'acte auprès des autorités compétentes.

L'Associé Unique, tel que représenté ci-dessus, a demandé au notaire de déclarer que le siège social, la direction effective, l'administration centrale et le lieu du principal établissement de la Société sont transférés, avec effet à la date des présentes résolutions, à Luxembourg-ville (Luxembourg), et sans interruption de la personnalité juridique de la Société et sans dissolution de la Société mais au contraire dans la continuité sociale de la Société.

Seront annexés à la présente, les procès-verbaux des résolutions des associés du 22 septembre 2010 prises conformément aux lois de la République du Panama et conformément aux statuts en vigueur à la date des résolutions, décidant du transfert du siège social, de la direction effective, de l'administration centrale et du lieu du principal établissement de la Société à Luxembourg (les «Résolutions de l'Associé Unique au Panama»).

L'Associé Unique, dûment représenté ci-dessus, prend acte des résolutions de l'Associé Unique au Panama et décide ce qui suit:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique de la Société décide que le siège social, la direction effective, l'administration centrale et le lieu du principal établissement de la Société sont transférés à Luxembourg ville, à la date des présentes résolutions, sans interruption de sa personnalité juridique ni dissolution mais au contraire dans la continuité sociale de la Société et décide, par conséquent de prendre la nationalité luxembourgeoise.

### Deuxième résolution

L'Associé Unique de la Société décide d'établir le siège social, la direction effective, l'administration centrale et le lieu du principal établissement de la Société au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

### Troisième résolution

L'Associé Unique de la Société décide d'adopter pour la Société la forme d'une société à responsabilité limitée, conformément aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, dénommée Sociedad Armadora Aristidis S.à r.l., et d'adopter les statuts de la Société (les «Statuts»), qui, mis à jour afin d'être conforme à la loi luxembourgeoise, auront désormais la teneur suivante:

## STATUTS

### Titre I<sup>er</sup> . Nom - Forme - Siège social - Objet - Durée

**Art. 1<sup>er</sup> . Nom - Forme.** Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée dénommée «Sociedad Armadora Aristidis S.à r.l.» (ci-après la «Société») qui sera régie par les lois luxembourgeoises et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée et par les présents statuts constitutifs (les «Statuts Constitutifs»).

**Art. 2. Durée.** La Société est constituée pour une durée limitée.

**Art. 3. Siège social.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-ville.

Le siège social peut être transféré en tout autre lieu du Grand Duché de Luxembourg par une délibération de l'Assemblée Générale des associés et en tout autre lieu à Luxembourg ville par délibération du conseil de gérance.

La Société peut établir des succursales et tous autres bureaux tant au Luxembourg qu'à l'étranger par délibération du conseil de gérance.

**Art. 4. Objet social.** L'objet social de la Société est la prise de participations, sous quelques formes que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la détention, la gestion et le développement de ces participations.

L'objet de la Société sera, en particulier, l'acquisition de tous types de valeurs, négociables ou non, valeurs mobilières, obligations, titres de créance, effets de commerce et tous autres titres, y compris des valeurs émises par un Gouvernement, quel qu'il soit, ou par toute autre autorité internationale, nationale ou locale, et de tous autres droits s'y rattachant, que ce soit par achat, apport, souscription, option, ou par tout autre moyen, ainsi que le transfert par vente, échange ou par tout autre moyen. En outre, la Société est en droit de procéder à l'acquisition et au développement de brevets et licences s'y rapportant.

La Société pourra contracter des emprunts de toute sorte et procéder à l'émission d'obligations, d'obligations convertibles et de titres de créance dans les limites de la loi. La Société pourra accorder toute assistance, prêt, avance ou garantie aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou à toutes sociétés faisant partie du même groupe de sociétés que la Société.

En outre, la Société pourra effectuer toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise ou dans toute société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Plus généralement, la Société pourra effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qui pourront lui paraître utiles dans l'accomplissement et le développement de son objet social.

### Titre II. Capital - Parts sociales - Assemblée Générale des Associés

**Art. 5. Capital social.** Le capital social est fixé à quinze mille six cent quatre-vingt-deux euros (EUR 15.682,-) divisé en quinze mille six cent quatre-vingt-deux (15.682) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.

**Art. 6. Partssociales.** Chaque part sociale donne droit à un vote aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

La Société reconnaît seulement un seul détenteur par part sociale, dans le cas où une part sociale est détenue par plus d'une personne, la Société a le pouvoir de suspendre l'exercice des droits attachés à cette part jusqu'à ce qu'une seule personne soit nommée comme propriétaire unique dans les relations avec la Société.

Chaque part sociale donne droit à une fraction de l'actif et des bénéfices de la Société en proportion directe au nombre de parts existantes.

**Art. 7. Assemblée Générale des Associés.** Toute assemblée générale des associés de la Société régulièrement constituée représentera l'intégralité des associés de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter, ou ratifier tout acte en relation avec les activités de la Société.

Sous réserves des dispositions de la loi, les décisions de l'assemblée générale, des associés dûment convoquée, seront prises à la majorité simple des associés présents et participants au vote.

Le capital social ainsi que les autres dispositions statutaires peuvent être, à tout moment, modifié par l'associé unique ou par la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital. Les associés peuvent décider du changement de nationalité de la Société par décision des associés prise à l'unanimité.

Si tous les associés sont présents ou représentés lors de l'assemblée générale des associés, et s'ils confirment avoir été informés de l'ordre du jour, l'assemblée générale pourra se tenir sans convocation et sans publication.

**Art. 8. Pouvoirs.** Dans l'hypothèse où la Société n'a qu'un seul associé, cet associé unique exerce tout les pouvoirs conférés à l'assemblée générale.

Les décisions prises par l'associé unique dans le cadre du premier paragraphe sont inscrites aux procès-verbaux ou établi par écrit.

En outre, les contrats passés entre l'associé unique et la Société dûment représentée par lui sont inscrites aux procès-verbaux ou établi par écrit. Néanmoins, cette dernière clause n'est pas applicable aux opérations courantes passées dans les conditions normales.

**Art. 9. Transfert de parts sociales.** Dans l'hypothèse où la Société a au moins deux associés, les parts sociales sont librement cessibles entre les associés.

Les parts sociales ne peuvent être transmises inter vivos à des tiers non-associé qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts (3/4) du capital social.

En cas de décès d'un associé, le transfert de parts à un tiers non-associé est soumise à l'approbation des détenteurs de parts sociales représentant au moins trois quarts (3/4) des droits détenus par les associés survivants. Dans ce cas, cependant, aucune approbation n'est requise si les parts sont transmises soit aux héritiers ayant droit à une quote-part réservataire, soit à l'époux survivant.

Pour aucune raison et en aucun cas, les créanciers, successeurs légaux ou héritiers ne seront autorisés à saisir des actifs ou des documents de la Société.

### Titre III. Gérance

**Art. 10. Nomination et Révocation.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Le(s) gérant(s) ne doi(ven)t pas être associé(s).

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance.

Le(s) gérant(s) est/sont nommés par l'assemblée générale des associés et un gérant pourra être révoqué avec ou sans motif et remplacé à tout moment sur décision adoptée par les associés.

En cas de révocation, de remplacement, de démission, de décès, de retraite ou de toute autre vacance d'un gérant, l'assemblée générale des associés, pourvoira à son remplacement.

Les membres du conseil de gérance ne seront pas rémunérés pour leur service en tant que gérants, sauf s'il en est décidé autrement par l'assemblée générale des associés. La Société pourra rembourser aux gérants les dépenses raisonnables survenues lors de l'exécution de leur mandat, y compris les dépenses raisonnables de voyages et de logements survenus lors de la participation à des réunions du conseil de gérance.

**Art. 11. Pouvoirs.** Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

**Art. 12. Représentation et Pouvoir de signature.** Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, le(s) gérant(s) aura/ont tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et sous réserves du respect des termes du présent article 12.

En cas de gérance unique, la Société peut être engagée par la seule signature du gérant et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérant, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importent qu'elles autres conditions pertinentes de ce mandat.

**Art. 13. Présidents, Vice-président, Secrétaire, Procédures.** Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut aussi désigner un secrétaire, gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et de l'assemblée générale des associés.

Les résolutions du conseil de gérance seront constatées dans des procès-verbaux, qui sont signés par le président et le secrétaire ou par un notaire et seront déposées dans les livres de la Société.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, le secrétaire ou par un gérant.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions ne pourront être prises qu'à la majorité des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance. Une telle approbation peut-être exprimée dans un seul ou plusieurs documents séparés.

Chaque gérant peut participer aux réunions du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par vidéo conférence ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants participant au conseil de se comprendre mutuellement. La participation à une réunion par ces moyens équivaldra à une participation en personne à la réunion.

**Art. 14. Responsabilités de gérants.** Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) en raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relative aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société.

#### **Titre IV. Exercice social - Comptes annuels**

**Art. 15. Exercice social.** L'exercice social de la Société commencera le premier janvier et se terminera le trente et un décembre.

**Art. 16. Distribution des résultats.** A la fin de chaque exercice, le conseil de gérance prépare les comptes annuels qui sont à la disposition des associés au siège social de la Société.

Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Société est affecté à la réserve légale. Cette déduction cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

L'assemblée générale des associés, sur recommandation des gérants, déterminera l'affectation des bénéfices nets annuels.

Des dividendes intérimaires pourront être distribués, dans le respect des termes et des conditions prévus par la loi.

#### **Titre V. Dissolution - Liquidation**

**Art. 17. Dissolution, Liquidation.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs (qui pourront être des personnes physiques ou morales), nommés par l'assemblée générale des associés décidant la dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Dans les domaines autorisés par la loi, en cas de faillite, dissolution ou liquidation de la Société, les créances détenues par un créancier envers la Société devront être réglées par tous les actifs détenus par le débiteur, incluant les droits créditeurs et les parts d'une filiale, sans limitation excepté les priorités de rang dûment établies en vertu d'un contrat ou de la loi.

Le décès, la suspension des droits civils, la faillite ou l'insolvabilité de l'associé unique ou de l'un des associés ne mettra pas fin à l'existence de la Société.

#### **Titre VI. Clause finale - Loi applicable**

**Art. 18. Loi applicable.** Tous les points non régis par ces statuts seront déterminés en conformité avec la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

##### *Déclaration*

Le soussigné notaire déclare par la présente avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et déclare expressément qu'elles ont été remplies.

##### *Dispositions transitoires*

- 1) La prochaine Assemblée Générale annuelle se tiendra en 2011.
- 2) Le premier exercice social suivant la continuation de la Société à Luxembourg, qui a commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2010 dans la République de Panama, se terminera le 31 décembre 2010 à Luxembourg.

##### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique de la Société accepte la démission des actuels gérants de la société, et par vote spécial, leur donne leur décharge pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

##### *Cinquième résolution*

L'Associé Unique de la Société décide de fixer le nombre de gérant à trois.

Les personnes suivantes sont nommées gérants:

- a) Madame Nancy BLEUMER, née à Doetinchem (Pays-Bas), le 30 novembre 1971, avec adresse professionnelle à L-1331 Luxembourg, 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte;
- b) Monsieur Hans DE GRAAF, né à Reeuwijk (Pays-Bas), le 19 avril 1950, avec adresse professionnelle à L-1331 Luxembourg, 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte;

122122

c) Monsieur Philippe TOUSSAINT, né à Arlon (Belgique), le 2 septembre 1975, avec adresse professionnelle à L-1331 Luxembourg, 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte;

*Sixième résolution*

Les mandats des gérants viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle des associés qui se tiendra en 2011.

*Septième résolution*

Le siège social de la Société est fixé au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

*Dépenses*

Les dépenses, frais, rémunérations ou charges de toute forme incombant à la Société suite à cet acte sont estimés à six mille six cents euros.

*Déclaration*

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente que, sur requête de l'Associé Unique, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture à la mandataire de l'Associé Unique, agissant comme dit ci-avant, elle a signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: S. ZINTZEN, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 octobre 2010. LAC/2010/43583. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 12 octobre 2010.

Référence de publication: 2010138684/446.

(100158293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**ProLogis UK IX Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 70.888.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

*Gérant*

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

*Gérant*

Référence de publication: 2010139449/14.

(100158890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Property Business Company, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 111.953.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139450/10.

(100158763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Prospector Offshore Drilling S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 153.772.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire, reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 10 août 2010, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 20 août 2010.

Francis KESSELER

*Notaire*

Référence de publication: 2010139451/13.

(100158665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Rue Saint Georges Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 135.411.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 Octobre 2010.

Manacor (Luxembourg) S.A. / Martinus Weijermans

Signatures / -

*Gérant / Gérant*

Référence de publication: 2010139452/14.

(100158430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Seveil S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 22, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R.C.S. Luxembourg B 143.371.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Seveil S.à r.l.*

Hugo Froment / Gérard BIRCHEN

Référence de publication: 2010139453/11.

(100158990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Scalia s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 69, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 81.860.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2010139454/11.

(100158932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Securisation Services Funding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 105.911.

Les comptes au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SECURISATION SERVICES FUNDING S.A.  
Robert REGGIORI / Georges DIEDERICH  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2010139455/12.

(100158867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Securisation Services Funding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 105.911.

---

Les comptes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SECURISATION SERVICES FUNDING S.A.  
Robert REGGIORI / Georges DIEDERICH  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2010139456/12.

(100158868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Sincro Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 116.661.

---

Le bilan au 31 Mai 2010, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Sincro SICAV*  
Signature

Référence de publication: 2010139457/12.

(100158848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Société Internationale d'Investissements Financiers Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 561.986.226,74.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 39.052.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Internationale d'Investissements Financiers SàRL  
Société à responsabilité limitée  
PIERRE DAGALLIER / ALAIN ROBILLARD  
*Gérant B / Gérant B*

Référence de publication: 2010139458/14.

(100158876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Société Internationale d'Investissements Financiers Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 561.986.226,74.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 39.052.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Internationale d'Investissements Financiers SàRL  
Société à responsabilité limitée  
PIERRE DAGALLIER / ALAIN ROBILLARD  
Gérant B / Gérant B

Référence de publication: 2010139459/14.

(100158880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

**Socrimex Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5244 Sandweiler, 2A, Ennert dem Bierg.

R.C.S. Luxembourg B 124.817.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA  
Signature

Référence de publication: 2010139460/11.

(100158751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

**Soliatex S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 97.764.

Les comptes annuels au 31/12/09 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139461/10.

(100158505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

**Staples Canada Luxco II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 156.121.

—  
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the eighth day of October.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

STAPLES INTERNATIONAL B.V., a private company with limited liability (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) incorporated under the laws of the Netherlands, having its corporate seat (statutaire zetel) in Amsterdam, the Netherlands, its registered office at Hoogoorddreef 62, 1101 BE, Amsterdam Zuidoost, the Netherlands, and registered with the commercial register of the Chamber of Commerce (Kamer van Koophandel) for Amsterdam under number 33010634; and

STAPLES PARTICIPATIONS B.V., a private company with limited liability (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) incorporated under the laws of the Netherlands, having its corporate seat (statutaire zetel) in Amsterdam, the Netherlands, its registered office at Hoogoorddreef 62, 1101BE, Amsterdam Zuidoost, the Netherlands, and registered with the commercial register of the Chamber of Commerce (Kamer van Koophandel) for Amsterdam under number 14625319.

Referred to hereafter as the "Shareholders",

Represented by Flora Gibert, jurist, professionally residing in Luxembourg by virtue of proxies given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the hereinabove stated capacities, have requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a "société anonyme" which they declared to organize among themselves.

**By-Laws:****Chapter I. - Name, Registered office, Object, Duration.****1. Form, Name.**

1.1 The Company is hereby formed as a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (and in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies (the "Law")) and by the present articles (the "Articles").

1.2 The Company exists under the name of "Staples Canada Luxco II S.A."

**2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 The board of directors of the Company (the "Board of Directors") is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**3. Object.** The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.3 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Director or the Board of Directors (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.4 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.5 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Director or the Board of Directors (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.6 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Director or the Board of Directors (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by the Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.7 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.8 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.8 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Director or the Board of Directors (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg law without due authorisation.

**4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

## Chapter II. - Capital.

### 5. Capital.

5.1 The subscribed capital is fixed at forty-three thousand eight hundred and fifty Canadian Dollars (CAD 43,850.-), represented by forty-three thousand eight hundred and fifty (43,850) ordinary shares (herein defined as the "Ordinary Shares") with a nominal value of one Canadian Dollar (CAD 1.-) each. The holders of the Ordinary Shares are together referred to as the "Ordinary Shareholders".

The Preferred Shares (as defined below) together with the Ordinary Shares and the MRP Shares (as defined below) shall be referred to as the "Shares".

The holders of the MRP Shares are together referred to as the "MRP Shareholders". The holders of the Preferred Shares are together referred to as the "Preferred Shareholders". The Ordinary Shareholders, the MRP Shareholders and the Preferred Shareholders are together hereinafter referred to as the "Shareholders".

5.2 The un-issued but authorized share capital of the Company is set at two hundred thousand Canadian Dollars (CAD 200,000) divided into (i) one hundred and ninety-eight thousand (198,000) Ordinary Shares (ii) one thousand (1,000) mandatory redeemable preferred non-voting shares (herein defined as the "MRP Shares") and (iii) one thousand (1,000) preferred non-voting shares (hereinafter defined as the "Preferred Shares"), with a nominal value of one Canadian Dollar (CAD 1.-) each.

The un-issued but authorized share capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the shareholders adopted in the manner required for amending the Articles.

Within the limits of the authorized share capital set out in the present article, the Board of Directors is authorized and empowered to:

- realize any increase of the share capital, with or without share premium, within the limits of the authorized capital in one or more or several successive tranches, by the issuing of new Shares, against payment in cash or in kind;
- determine the place and date of the issue or the successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares. Nevertheless, shares shall not be issued at a price below their nominal value. If the consideration payable to the Company for newly issued shares exceeds the nominal value of those shares, the excess is to be treated as share premium in respect of the shares in the books of the Company.

The Board of Directors is specially authorized to issue such new shares without reserving for the existing Shareholders the preferential right to subscribe for and to purchase the new shares.

The authorization will expire on 8 October 2015 and can be renewed in accordance with the applicable legal provisions.

The Board of Directors is authorized to do all things necessary to amend article 5.1 and 5.2 of the present Articles in order to record the change of issued and authorised share capital following any increase pursuant to the present article. The Board of Directors is empowered to take or authorize the actions required for the execution and publication of such amendment in accordance with the Law. Furthermore, the Board of Directors may delegate to any duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares or to do all things necessary to amend article 5 of the present Articles in order to record the change of issued and authorised share capital following any increase pursuant to the present article.

5.3 Any share premium paid by a MRP Shareholder at the moment of issuance of MRP Shares by the Company, whether at incorporation or at the moment of a capital increase, shall be, unless decided otherwise by the general meeting of the shareholders, paid into a special share premium account (the "MRP Share Premium Account") to be created at the moment of such subscription (unless already in existence), which shall be exclusively reserved to the MRP Shares subscribed by the MRP Shareholders (the "MRP Share Premium"). The MRP Share Premium paid into the MRP Share Premium Account shall not be reimbursed to any shareholder other than the MRP Shareholders.

Any share premium (the "Preferred Share Premium") paid by a Preferred Shareholder at the moment of issuance of Preferred Shares by the Company, whether at incorporation or at the moment of a capital increase, shall be, unless decided otherwise by the general meeting of the shareholders, paid into a special share premium account (the "Preferred Share Premium Account") to be created at the moment of such subscription (unless already in existence).

Any other share premium (the "Ordinary Share Premium") paid by an Ordinary Shareholder at the moment of issuance of Ordinary Shares by the Company, whether at incorporation or at the moment of a capital increase, shall be, unless

decided otherwise by the general meeting of the shareholders, paid into a special share premium account (the "Ordinary Share Premium Account") to be created at the moment of such subscription (unless already in existence).

The Preferred Share Premium and the Ordinary Share Premium shall be referred to as the "Other Share Premium" and the Preferred Share Premium Account and the Ordinary Share Premium Account shall be referred to as the "Other Share Premium Account".

In the event of transfer of shares by a MRP Shareholder, the MRP Share Premium shall remain attached to the MRP Shares.

#### 5.4 The MRP Shares and the Preferred Shares

5.4.1 All MRP Shares shall be identical in all respects. All the Preferred Shares shall also be identical in all respects.

5.4.2 All the MRP Shares are redeemable shares and for the avoidance of doubt, the Preferred Shares are not created as ab initio redeemable shares in accordance with article 49-8 of the Law.

5.4.2.1 The MRP Shares are redeemable shares in accordance with article 49-8 of the Law. Subscribed and fully paid-up MRP Shares shall be redeemable (in case of plurality of MRP Shareholders, on a pro rata basis of redeemable MRP Shares held by each MRP Shareholder) (a) upon request of the Company in accordance with the provisions of article 49-8 of the Law, and (b) in accordance with these articles mandatorily after seven (7) years as from the date of issuance of the MRP Shares (the "Mandatory Redemption Date"). The redemption of the MRP Shares can only be made by using sums available for distribution in accordance with article 72-1 of the Law, including for the avoidance of doubt the Other Share Premium, or the proceeds of a new issue made for the purpose of such redemption. Redeemed MRP Shares may be cancelled by an affirmative vote of the general meeting of Shareholders held in accordance with Article 15 and following.

5.4.2.2 Special Reserve: An amount equal to the nominal value, or, in the absence thereof, the par value of all the MRP Shares redeemed must be included in a reserve which cannot be distributed to the shareholders except in the event of a reduction of the subscribed share capital; the reserve may only be used to increase the subscribed capital by capitalisation of reserves.

5.4.2.3 "Redemption Price": Except as provided otherwise in these Articles the redemption price of the MRP Shares to be paid in cash or in kind will be equal to the nominal value of the MRP Shares plus any accrued but unpaid dividend that has not been previously allocated to the MRP Share Premium Account, plus any outstanding MRP Share Premium in connection with the outstanding MRP Shares, such MRP Share Premium having been credited to the MRP Share Premium Account of the Company to that effect.

5.4.2.4 Redemption Procedure: At least twenty (20) days prior to the redemption date, written notice shall be sent by registered mail to each registered MRP Shareholder, at his or her address last shown in the register of Shareholders, notifying such MRP Shareholder of the number of MRP Shares so to be redeemed, specifying the redemption date, the redemption price, the procedures necessary to submit the MRP Shares to the Company for redemption and the anticipated date of the general meeting of Shareholders resolving on the redemption of MRP Shares. The redemption price of such MRP Shares shall be payable to the order of the person whose name appears on the share register as the owner thereof on the bank account provided to the Company by such shareholder before the redemption date.

5.4.2.5 On the Mandatory Redemption Date and in case of insufficient available funds (the available funds should include for the avoidance of doubt the Other Share Premium) for the redemption of all the MRP Shares, the Company shall issue new shares to a new subscriber. The available funds and the proceeds of such issuance of new shares will be used for the redemption of all the MRP Shares.

#### 5.4.3. Non-voting shares.

5.4.3.1 The MRP Shares and the Preferred Shares do not carry any voting rights.

5.4.3.2 The MRP Shareholder(s) and the Preferred Shareholder(s) are nevertheless entitled to vote in accordance with the Law and in particular in every general meeting called upon to deal with the following matters:

- the issue of new shares carrying preferential rights;
- the determination of the preferential cumulative dividend attaching to the MRP Shares and the Preferred Shares;
- the conversion of non-voting preferred shares into Ordinary Shares;
- the reduction of the capital of the Company;
- any change to its corporate object;
- the issue of convertible bonds;
- the dissolution of the Company before its term;
- the conversion of the Company into a company of another legal form.

5.4.3.3 The MRP Shareholder(s) and the Preferred Shareholder(s) have the same voting rights as the holders of Ordinary Shares at all meetings, in case, despite the existence of profits available for that purpose, the preferential cumulative dividends mentioned in Article 20.1.2(a) and 20.1.2(b) as respectively Dividend 1 and Dividend 3, have not been paid in their entirety for any reason whatsoever for a period of two successive financial years and until such time as all cumulative dividends shall have been received in full.

5.4.3.4 Any convening notices, reports and documents which, by virtue of the Luxembourg law must be sent or notified to the Shareholders of the Company shall likewise be sent or notified to the MRP Shareholder(s) and to the Preferred Shareholder(s).

5.5 A register of the shareholders of the Company shall be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any shareholder. Such register shall set forth the name of each shareholder, his residence or elected domicile, the number of shares held by him, the amounts paid in on each such share, and the transfer of shares and the dates of such transfers. Ownership of shares will be established by the entry in this register.

5.6 In addition to article 5.4.2, the Company can repurchase its own Shares within the limits set by Law however the Preferred Shares may not be repurchased or otherwise retired until after the 21<sup>st</sup> year anniversary of the issuance of such shares.

**6. Form of the shares.** The Shares are in principle in registered form, or in bearer form at the request of the Shareholders and subject to legal conditions.

**7. Payment of shares.** Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions which the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

**8. Modification of capital.**

8.1 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the Shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

8.2 The Company can repurchase its own Shares within the limits set by the Law and in accordance with article 5.4.2 and 5.6 above.

**Chapter III. - Directors, Board of directors, Statutory auditors.**

**9. Board of directors or sole director.**

9.1 In case of plurality of shareholders, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of at least three members, who need not be shareholders.

9.2 In the case where the Company is incorporated by a sole shareholder or if at the occasion of a general meeting of shareholders, it is established that all the shares of the Company are held by one single shareholder, the Company may be managed by one single director (the "Sole Director") until the next ordinary general meeting of the shareholders acknowledging the existence of more than one shareholder. A legal entity may be a member of the Board of Directors or may be the Sole Director of the Company. In such case, such legal entity must designate a permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints its successor at the same time.

9.3 The Directors or the Sole Director are appointed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without any indication on the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

9.4 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

**10. Meetings of the board of directors.**

10.1 The Board of Directors shall elect a Chairman from among its members. The first Chairman may be appointed by the first general meeting of Shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.

10.2 The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any Director. In case that all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

10.3 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by telegram or telefax another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

10.4 All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the Chairman has a casting vote.

10.5 The use of video-conferencing equipment and conference call means allowing the identification of each participating Director shall be allowed. These means must comply with technical features which guarantee an effective participation to the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of such persons in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held through such means of communication is deemed

to be held at the registered office of the Company. Each participating Director shall be authorised to vote by video or by telephone.

10.6 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all Directors in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened.

10.7 Votes may also be cast by fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

10.8 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

#### **11. General powers of the board of directors.**

11.1 The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by the Law to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

11.2 Any director having an interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the company, shall advise the board thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the directors may have had an interest conflicting with that of the company.

11.3 If there is only one shareholder, the minutes shall only mention the operations intervened between the Company and its Sole Director having an interest conflicting with the one of the Company. The provisions of the preceding paragraphs are not applicable when the decisions of the Board of Directors of the Company or of the Director concern day-to-day operations engaged in normal conditions.

#### **12. Delegation of powers.**

12.1 The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board, Directors, managers, officers or other agents, legal or physical person, who need not be Shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board shall determine.

12.2 The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any person who need not be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

12.3 The first person entrusted with the daily management may be appointed by the first general meeting of Shareholders.

#### **13. Representation of the company.**

13.1 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be, in case of a Sole Director, bound by the sole signature of the Sole Director or, in case of plurality of directors, by the signatures of any Director or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any Director or the Sole Director of the Company, but only within the limits of such power.

13.2 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also be, in case a daily manager has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs, bound by the sole signature of the daily manager, but only within the limits of such power.

#### **14. Statutory auditor.**

14.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors.

14.2 The general meeting of Shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 6 years from the date of their election.

14.3 The statutory auditors are re-eligible.

### **Chapter IV. - General meeting of shareholders.**

#### **15. Powers of the sole shareholder / General meeting of shareholders.**

15.1 The Company may have a sole shareholder at the time of its incorporation or when all of its shares come to be held by a single person. The death or dissolution of the sole shareholder does not result in the dissolution of the company.

15.2 If there is only one shareholder, the sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and takes the decisions in writing.

15.3 In case of plurality of shareholders, the general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

15.4 Any general meeting shall be convened by the Board of Directors by means of convening notice sent to each registered Shareholder in compliance with the Law. It must be convened following the request of shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital. In case all the Shareholders are present or represented and if they declare that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication. Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of shareholders. Such request must be addressed to the Company's registered office by registered mail at least five (5) days before the date of the meeting.

15.5 Each shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the general meeting of shareholders they relate to.

15.6 The shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

15.7 Unless otherwise provided by the Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of Shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

15.8 When the company has a sole shareholder, his decisions are written resolutions.

15.9 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-third of the votes cast. Votes cast shall not include votes attaching to shares in respect of which the shareholder has not taken part in the vote or has abstained or has returned a blank or invalid vote.

15.10 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

15.11 Save where they have voting right, no account shall be taken of nonvoting MRP Shares and the non-voting Preferred Shares in determining the conditions as to quorum and majority at general meeting of Shareholders.

**16. Place and date of the annual general meeting of shareholders.** The annual general meeting of Shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the first Monday in June at 4 p.m.

**17. Other general meetings.** The Board of Directors or the statutory auditors may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the Shareholders which together represent one tenth of the capital of the Company.

#### **18. Votes.**

18.1 Each Ordinary Share is entitled to one vote. Each MRP Share and Preferred Share is entitled to one vote in case articles 5.4.3.2 and 5.4.3.3 apply.

18.2 A shareholder may be represented at any general meeting, even the annual general meeting of Shareholders, by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

### **Chapter V. - Business year, Distribution of profits.**

#### **19. Business year.**

19.1 The business year of the Company begins the first day of February and ends on the last day of January of each year, except for the first business year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on 31 January 2011.

19.2 The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of Shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

#### **20. Distribution of profits.**

20.1 The annual net profit determined each business year in accordance with the applicable legal provisions and accounting principles shall be allocated as follows:

20.1.1 Each business year at least five per cent of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.

20.1.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of Shareholders, upon recommendation of the Board of Directors shall determine the appropriation and distribution of net profits in accordance with the following provisions:

(a) First, each MRP Share entitles to a preferential and cumulative dividend (Dividend 1) at the annual rate of 1% over the nominal value of the MRP Shares, which shall accrue daily and be calculated assuming a 365 day year.

Thereafter, each MRP Share entitles to a second cumulative dividend (Dividend 2) at the annual rate of 7.89375% over the notional capital represented by said MRP Share, notional capital meaning the nominal value of the share capital represented by the MRP Share plus any MRP Share Premium related thereto, which shall accrue daily from the date of issuance and be calculated assuming a year of 365 days. For the avoidance of doubt, Dividend 2 shall not be considered as preferential dividend attached to the non-voting shares in accordance with article 44 (1) of the Law.

Further to a prior delegation to be granted by the Shareholders at the beginning of each financial year, the Board of Directors may, once each quarter and after acknowledgement of the net profit on the basis of interim accounts, allocate the amount equal to Dividend 1 and Dividend 2 on pro rata temporis basis to the MRP Share Premium Account, which shall remain allocated to such account until Dividend 1 and/or Dividend 2 is declared by the Shareholders.

If at the following general meeting of the Shareholders, the Shareholders, subject to the existence of the sufficient profits, declare the Dividend 1 and/or Dividend 2, such amount shall be, for the avoidance of doubt, removed from the MRP Share Premium Account concurrently with its declaration by the Shareholders.

For the avoidance of doubt, if the profits of the Company for the relevant financial year are not sufficient to fully pay Dividend 1 or allocate to the MRP Share Premium Account Dividend 1 any shortfall amount shall be paid or allocated to the MRP Share Premium Account in priority from the profits of the following financial years.

(b) Afterwards, each Preferred Share entitles to a preferential and cumulative dividend (Dividend 3) at the annual rate of 1% over the nominal value of the Preferred Shares, which shall accrue daily and be calculated assuming a 365 day year.

Thereafter, each Preferred Share entitles to a cumulative second dividend (Dividend 4) at the annual rate of 7.8% over the notional capital represented by said Preferred Share, notional capital meaning the nominal value of the share capital represented by the Preferred Share plus any Preferred Share Premium related thereto, which shall accrue daily from the date of issuance and be calculated assuming a year of 365 day. For the avoidance of doubt, Dividend 4 shall not be considered as preferential dividend attached to the non-voting shares in accordance with article 44 (1) of the Law.

(c) Finally, the general meeting of Shareholders will have discretionary power to dispose of the surplus remaining after the payment of the preferred Dividend 1, Dividend 2, Dividend 3 and Dividend 4. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend to the Ordinary Shareholders in proportion to the percentage in the Company's share capital held by each of them or transfer it to the reserves or carry it forward.

20.2 The Board of Directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by Law.

## **Chapter VI. - Dissolution, Liquidation.**

### **21. Dissolution, Liquidation.**

21.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of Shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

21.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of Shareholders.

21.3 First, after payment of all debts and liabilities of the Company or deposit of any funds to that effect, the MRP Shareholder or, in case there is a plurality of MRP Shareholders, each MRP Shareholder, will be entitled to an amount payable in cash or in kind equal to its accrued and unpaid dividends, if any, and to the reimbursement of the percentage of notional capital held by each of them in the Company, notional capital meaning the nominal share capital of the Company subscribed by him/it plus any prorata outstanding MRP Share Premium.

For the avoidance of doubt and to the extent permitted by the Law, the MRP Shareholders shall be entitled to receive their liquidation proceeds from the outstanding Other Share Premium if no other funds are available for that purpose.

21.4 Afterwards, after the reimbursement of the accrued and unpaid dividends, if any, and the reimbursement of the percentage of notional capital held by each MRP Shareholder, the Preferred Shareholder or, in case there is a plurality of Preferred Shareholders, each Preferred Shareholder, will be entitled to an amount payable in cash or in kind equal to its accrued and unpaid dividends, if any, and to the reimbursement of the percentage of notional capital held by each of them in the Company, notional capital meaning the nominal share capital of the Company subscribed by him/it plus any prorata outstanding Preferred Share Premium.

21.5 Finally, after payment of all debts and liabilities of the Company (including all shareholders' claims) and after payment of all accrued and unpaid dividends with regard to the MRP Shares and Preferred Shares and reimbursement of the notional capital of the MRP Shares and the Preferred Shares, or deposit of any funds to that effect, the surplus will be paid to the Ordinary Shareholders in proportion to the percentage in the Company's share capital held by each of them.

## Chapter VII. - Applicable law.

**22. Applicable law.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

### *Subscription and Payment*

The Articles having thus been established, the above-named parties have subscribed for the shares as follows:

Staples International BV . . . . .	43,849 shares
Staples Participations BV . . . . .	1 share
Total: . . . . .	43,850 shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of forty-three thousand eight hundred and fifty Canadian Dollars (CAD 43,850.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

### *First extraordinary general meeting of shareholders*

The above Shareholders of the Société Anonyme Staples Canada Luxco II SA representing the totality of shares and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting of Shareholders and have unanimously passed the following resolutions:

1. The Company's address is fixed at 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);
2. The followings have been elected as Director for a maximum period of six (6) years, their mandate expiring on occasion of the annual general meeting of the Shareholders to be held in 2016:
  - John Mahoney - Vice Chairman and Chief Financial Officer, born on 15 May 1951, in Brighton, Massachusetts USA, residing professionally at 35 Draper Road, Dover, Massachusetts USA;
  - Christine Komola - Senior Vice President and Corporate Controller, born on 3 June 1967, in New Rochelle, New York, USA, residing professionally at 295 Bridle Trail Road, Needham, Massachusetts USA; and
  - Lisa Scopa - Executive, born on 17 June 1970, in Boston, MA, USA, residing professionally at 500 Staples Drive, Framingham, MA 01702.

The following has been appointed as auditor for a period of six (6) years:

- Ernst & Young S.A., having its registered office at 7, Parc d'Activité Syrdall, Munsbach, L-5365, Grand Duchy of Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, she signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le huit octobre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1) STAPLES INTERNATIONAL BV, une société privée à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) constituée sous le droit néerlandais, ayant son siège statutaire (statutaire zetel) à Amsterdam Pays-Bas, son adresse à Hoogoorddreef 62, 1101 BE Amsterdam Zuidoost, Pays-Bas, immatriculée auprès du chambre de commerce (Kamer van Koophandel) d'Amsterdam sous le numéro 33010634; et

2) STAPLES PARTICIPATIONS BV, une société privée à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) constituée sous le droit néerlandais, ayant son siège statutaire (statutaire zetel) à Amsterdam Pays-Bas, son adresse à Hoogoorddreef 62, 1101 BE Amsterdam Zuidoost, Pays-Bas, immatriculée auprès du chambre de commerce (Kamer van Koophandel) d'Amsterdam sous le numéro 14625319 Ensemble ci-après les "Actionnaires".

Ici représentées par Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé, lesquelles, paraphées "ne varietur" par les mandataires et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une «Société anonyme» de droit luxembourgeois dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

## Statuts

### Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination, Siège, Objet, Durée

#### 1. Forme, Dénomination.

1.1 La Société est une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg (et en particulier, la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi»)) et par les présents statuts (les «Statuts»).

1.2 La Société adopte la dénomination «Staples Canada Luxco II S.A.».

#### 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Le conseil d'administration de la Société (le "Conseil d'Administration") est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

#### 3. Objet. Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.2 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.3 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par l'Administrateur Unique ou le Conseil d'Administration (selon le cas), y compris, sans limitation, des actions, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en gage, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.4 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et / ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.5 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par l'Administrateur Unique ou le Conseil d'Administration (selon le cas), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.6 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme l'Administrateur Unique ou le Conseil d'Administration (selon le cas), le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la loi luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.7 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, toute personne appartenant à la Société;

3.8 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté, y compris, sans limitation, une garantie et une sûreté en vue de l'exécution des obligations et du paiement de sommes d'argent (y compris en capital, de la somme principale, des primes, des dividendes, des intérêts, des commissions, des charges, des remises et tout coût ou dépense relatif à des actions ou des titres) par toute personne y compris, sans limitation, toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est à cet instant un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou est associé à la Société dans certaines activités ou partenariat, sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie (quelle soit directe ou indirecte) et que ce soit par engagement personnel ou gage, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés,

des actifs ou du capital non encore émis (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet Article 3.8, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation (y compris, sans limitation, en avançant de l'argent, en acquérant ou en souscrivant à des actions ou tout autre titre et par l'acquisition de biens ou services), d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet Article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que l'Administrateur Unique ou le Conseil d'Administration (selon le cas), estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la loi luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce.

**4. Durée.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

## Titre II. - Capital

### 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à quarante-trois mille huit cent cinquante Dollars Canadiens (CAD 43.850,-), représenté par (i) quarante-trois mille huit cent cinquante (43.850) actions ordinaires (les "Actions Ordinaires") ayant une valeur nominale d'un Dollar Canadien (CAD 1,-) chacune. Les détenteurs des Actions Ordinaires seront ensemble désignés les "Actionnaires Ordinaires".

Les Actions de Préférence (tel que définis ci-dessous), ensemble avec les Actions Ordinaires et les Actions MRP seront ensemble désignées les "Actions".

Les détenteurs des Actions MRP seront ensemble désignés les "Actionnaires MRP". Les détenteurs des Actions de Préférence sont ensemble désignés les "Actionnaires de Préférence". Les Actionnaires Ordinaires, les Actionnaires MRP et les Actionnaires de Préférence sont ensemble désignés les "Actionnaires".

5.2 Le capital autorisé mais non libéré de la Société est fixé à deux cent mille Dollars Canadiens (CAD 200.000,-) divisé en (i) cent quatre-vingt-dix-huit mille (198.000) Actions Ordinaires (ii) mille (1.000) actions de préférence obligatoirement rachetables sans droit de vote (les "Actions MRP") et (iii) mille (1.000) actions de préférence sans droit de vote (les "Actions de Préférence"), ayant une valeur nominale d'un Dollar Canadien (CAD 1,-) chacune.

Le capital autorisé mais non libéré de la Société peut être augmenté ou réduit par des résolutions des actionnaires adoptées dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

Sous couvert des limites du capital autorisé décrites dans les présents statuts, le Conseil d'Administration a le droit et est autorisé à:

- réaliser toute augmentation de capital, avec ou sans prime d'émission, dans les limites du capital autorisé en une ou plusieurs tranches successives, par l'émission de nouvelles Actions, en échange d'une contribution en numéraire ou en nature;

- déterminer la place et la date d'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les termes et conditions de la souscription de et le paiement de ces nouvelles actions. Toutefois, les actions ne pourront être mises à un prix inférieur à leur valeur nominale. Si la contrepartie payable à la Société pour les actions nouvellement émises excède la valeur nominale de ces actions, l'excédent devra être traité comme une prime d'émission eu égard à ces actions dans les livres de la Société.

Le Conseil d'Administration est spécialement autorisé à émettre de telles nouvelles actions sans réserver aux Actionnaires existants les droits préférentiels de souscription et d'achat des nouvelles actions.

L'autorisation expirera le 8 octobre 2015 et peut être renouvelé conformément aux dispositions légales applicables.

Le Conseil d'Administration est autorisé à faire le nécessaire pour modifier les articles 5.1 et 5.2 des présents Statuts afin d'enregistrer la modification du capital social suite à toute augmentation de capital conformément au présent article. Le Conseil d'Administration a le pouvoir de prendre ou d'autoriser des actions requises pour l'exécution et la publication de telles modifications conformément à la Loi. En outre, le Conseil d'Administration peut déléguer à toute personne dûment autorisée, les devoirs d'accepter les souscriptions et de recevoir les paiements pour les actions ou de faire tous actes nécessaires pour modifier l'article 5 des présents Statuts afin de faire enregistrer le changement de capital social suite à toute augmentation de capital en vertu du présent article.

5.3 Toute prime d'émission payée par un Actionnaire MRP au moment de l'émission d'Actions MRP par la Société, que ce soit à la constitution ou au moment d'une augmentation de capital, devra, à moins qu'il n'en soit décidé autrement par l'assemblée générale des actionnaires, être payée sur un compte de prime d'émission spécial (le "Compte de Prime

d'Emission des Actions MRP") qui devra être créé au moment de telles souscriptions (à moins qu'il n'existe déjà), qui devra être exclusivement réservé aux Actions MRP souscrites par les Actionnaires MRP (la "Prime d'Emission des Actions MRP"). Les Primes d'Emission des Actions MRP payées dans le Compte d'Emission des Actions MRP ne pourront être remboursée qu'aux Actionnaires MRP.

Toute prime d'émission (la "Prime d'Emission d'Actions de Préférence") payée par un Actionnaire de Préférence au moment de l'émission d'Actions de Préférence par la Société, que ce soit à la constitution ou au moment de l'augmentation de capital, devra, à moins qu'il n'en soit décidé autrement par l'assemblée générale des actionnaires, être payée sur un compte de prime d'émission spécial (le "Compte de Prime d'Emission des Actions de Préférence") qui sera créé au moment d'une telle émission (à moins qu'il n'existe déjà).

Toute autre prime d'émission (le "Compte de prime d'Emission des Actions Ordinaires") payée par un Actionnaire Ordinaire au moment de l'émission d'Actions Ordinaires par la Société, que ce soit à la constitution ou au moment d'une augmentation de capital, devra, à moins qu'il n'en soit décidé autrement par l'assemblée générale des actionnaires, être payée sur un compte de prime d'émission spécial (le "Compte de Prime d'Emission des Actions Ordinaires") qui devra être créé au moment d'une telle souscription (à moins qu'il n'existe déjà).

La Prime d'Emission des Actions de Préférence et la Prime d'Emission des Actions Ordinaires seront désignés par les "Autres Primes d'Emission" et le Compte de Prime d'Emission des Actions de Préférence et le Compte de Prime d'Emission des Actions Ordinaires seront désignés par les "Autres Comptes de Prime d'Emission".

Dans le cas d'une cession d'actions par un Actionnaire MRP, le Compte de Prime d'Emission des Actions MRP restera attaché aux Actions MRP.

#### 5.4 Les Actions MRP et les Actions de Préférence

5.4.1 Toutes les Actions MRP seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions de Préférence devront également être identiques à tous les égards.

5.4.2 Toutes les Actions MRP sont rachetables et pour éviter tout doute, les Actions de Préférence ne sont pas créées comme des actions rachetables ab initio conformément à l'article 49-8 de la Loi.

5.4.2.1 Les Actions MRP sont rachetables conformément à l'article 49-8 de la Loi. Les Actions MRP souscrites et entièrement libérées seront rachetables (en cas de pluralité d'Actions MRP, sur une base au prorata des Actions MRP rachetables détenues par chaque Actionnaire MRP) (a) à la demande de la Société conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la Loi, et (b) obligatoirement, conformément aux présents Statuts après sept (7) années à compter de la date d'émission des Actions MRP (la "Date Obligatoire de Rachat"). Le rachat des Actions MRP peut être effectué uniquement en utilisant des sommes disponibles pour distribution conformément à l'article 72-1 de la Loi, y compris pour éviter tout doute l'Autre Compte de Prime d'Emission, ou les recettes d'une nouvelle émission réalisée pour les besoins d'un tel rachat. Les Actions MRP rachetées peuvent être annulées par un vote positif de l'assemblée générale des Actionnaires tenue conformément à l'Article 14 et suivants.

5.4.2.2 Réserve Spéciale: Un montant égal à la valeur nominale, ou, en l'absence de valeur nominale, à la valeur comptable de toutes les Actions MRP doit être versé sur un compte de réserve lequel ne peut pas être distribué aux actionnaires sauf en cas de réduction du capital émis; la réserve peut uniquement être utilisée pour augmenter le capital émis par une incorporation des réserves.

5.4.2.3 "Prix de Rachat": Sauf disposition contraire des présents Statuts, le prix de rachat des Actions MRP devant être payé en numéraire ou en nature sera égal à la valeur nominale des Actions MRP plus tout dividende échu mais non encore mis en paiement qui se rapporte au Compte de prime d'Emission des Actions MRP plus toute Prime d'Emission d'Actions MRP à restant liée aux Actions MRP restantes une telle Prime d'Emission d'Actions MRP ayant été créditée sur le Compte de Prime d'Emission des Actions MRP de la Société à cet effet.

5.4.2.4 Procédure de Rachat: Une notification écrite sera envoyée à chaque Actionnaire MRP nominatif par lettre recommandée au moins vingt (20) jours avant la date de rachat, à sa dernière adresse indiquée dans le registre des Actionnaires, laquelle notifiera à cet Actionnaire MRP le nombre d'Actions MRP à être rachetées et indiquera la date de rachat, le prix de rachat et les procédures nécessaires afin de remettre les Actions MRP à la Société pour leur rachat et la date anticipée de l'assemblée générale des Actionnaires décidant le rachat des Actions MRP. Le prix de rachat de ces Actions MRP sera payable à l'ordre du détenteur dont le nom figure sur le registre des actionnaires comme étant leur propriétaire sur le compte en banque tel que fourni à la Société par cet actionnaire avant la date de rachat.

5.4.2.5 A la Date de Rachat Obligatoire et en cas d'insuffisance des fonds disponibles (les fonds disponibles devront inclure pour éviter tout doute l'Autre prime d'Emission) pour le rachat de toutes les Actions MRP, la Société devra émettre de nouvelles actions à un nouveau souscripteur. Les fonds disponibles et les recettes d'une telle émission de nouvelles actions seront utilisés pour le rachat de toutes les Actions MRP.

#### 5.4.3 Actions sans droit de vote

5.4.3.1 Les actions MRP et les Actions de Préférence ne donnent droit à aucun vote.

5.4.3.2 Le(s) Actionnaire(s) et le(s) Actionnaire(s) de Préférence ont néanmoins le droit de voter conformément à la Loi et en particulier à chaque assemblée générale convoquée pour se prononcer sur les domaines suivants:

- l'émission de nouvelles actions jouissant de droits privilégiés,
- la fixation du dividende privilégié récupérable attaché aux Actions MRP et aux Actions de Préférence,

- la conversion d'actions privilégiées sans droit de vote en Actions Ordinaires,
- la réduction du capital de la Société,
- toute modification de l'objet social de la Société,
- l'émission d'obligations convertibles,
- la dissolution de la Société,
- la transformation de la Société en une société d'une autre forme juridique.

5.4.3.3 Le(s) Actionnaire(s) MRP et le(s) Actionnaire(s) de Préférence ont le même droit de vote que les détenteurs d'Actions Ordinaire dans toute assemblée, lorsque, malgré l'existence de bénéfice disponible à cet effet, le dividende privilégié et récupérable mentionné à l'Article 20.1.2 (a) et 20.1.2 (b) comme étant respectivement le Dividende 1 et les Dividende 3, n'ont pas été entièrement mis en paiement, pour quelque cause que ce soit, pendant deux exercices successifs et cela jusqu'au moment où tous les dividendes cumulés auront été intégralement récupérés.

5.4.3.4 Toutes convocations, rapports ou documents qui, en raison de la loi luxembourgeoise doivent être envoyés ou notifiés aux actionnaires de la Société devront de la même manière être envoyés ou notifiés à/aux Actionnaire(s) MRP et Actionnaire(s) de Préférence.

5.5 Un registre des actionnaires de la Société devra être tenu au siège social de la Société, où il sera disponible pour inspection par tout actionnaire. Un tel registre devra indiquer le nom de chaque actionnaire, sa résidence ou domicile élu, le nombre d'actions qu'il détient, les montants payés pour chaque action et les cessions d'actions et les dates de telles cessions. La détention d'actions sera établie par l'entrée dans le registre.

5.6 En supplément de l'article 5.4.2, la Société peut racheter ses propres Actions dans les limites fixées par la Loi mais les Actions de Préférence ne pourront pas être rachetées ou autrement retirées jusqu'au 21<sup>ème</sup> anniversaire d'émission de telles actions.

**6. Nature des actions.** Les Actions sont, en principe, nominatives, ou au porteur à la demande des Actionnaires et dans le respect des conditions légales.

**7. Versements.** Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Conseil d'Administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

#### **8. Modification du capital.**

8.1 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des Actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

8.2 La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la Loi et en conformité avec les articles 5.4.2 et 5.6 ci dessus.

### **Titre III. - Administrateurs, Conseil d'administration, Commissaires.**

#### **9. Conseil d'administration.**

9.1 En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

9.2 Si la Société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que toutes les actions de la Société sont détenues par un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique (L'"Administrateur Unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans ce cas, une telle personne morale nommera un représentant permanent qui assurera ses fonctions au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale en question ne peut révoquer son représentant permanent qu'en nommant en même temps un successeur.

9.3 Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans aucune indication de la durée de leur mandat seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

9.4 En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

#### **10. Réunions du conseil d'administration.**

10.1 Le Conseil d'Administration élira parmi ses membres un Président. Le premier Président peut être nommé par la première assemblée générale des Actionnaires. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du Président ou d'un Administrateur. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

10.3 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, en lui donnant une procuration par écrit, par télégramme, par télécopie ou par tout autre moyen. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée par une lettre écrite.

10.4 Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple des votes exprimés. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

10.5 L'utilisation des moyens de vidéo conférence et de conférence téléphonique permettant l'identification de chaque Administrateur participant est autorisée. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre de façon continue et permettant une participation effective de ces personnes à la réunion. La participation à la réunion par ces moyens est équivalente à la participation à la réunion en personne. Une réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée avoir été tenue au siège social de la Société. Chaque Administrateur participant est habilité à prendre part au vote par téléphone ou par visioconférence.

10.6 Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoqué.

10.7 Les votes pourront également être exprimés par fax, e-mail ou par téléphone, à condition, dans cette dernière hypothèse, que le vote soit confirmé par écrit.

10.8 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par le Président du Conseil d'Administration et par deux Administrateurs. Des extraits seront certifiés par le Président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

#### **11. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.**

11.1 Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

11.2 Tout Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le conseil et de faire mentionner cette déclaration dans le procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Lors de la prochaine assemblée générale, avant tout vote sur d'autres résolutions, il es spécialement rendu compte des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

11.3 En cas d'un Actionnaire Unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société. Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque les décisions du Conseil d'Administration ou de l'Administrateur Unique concernent des opérations courantes et conclues dans des conditions normales.

#### **12. Délégation de pouvoirs.**

12.1 Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil déterminera.

12.2 Le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

12.3 Le premier Administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des Actionnaires.

#### **13. Représentation de la Société.**

13.1 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la seule signature de tout Administrateurs ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par tout Administrateurs ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

13.2 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d' Administrateur-délégué nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature de l'Administrateur-délégué, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

#### **14. Commissaire aux comptes.**

14.1.1 La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires.

14.1.2 L'assemblée générale des Actionnaires désigne le(s) commissaire(s) et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six années. Les commissaires élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans

14.1.3 Ils sont rééligibles.

#### **Titre IV. - Assemblée générale des actionnaires**

##### **15. Pouvoirs de l'actionnaire unique / Assemblée générale des actionnaires.**

15.1 La Société peut avoir un actionnaire unique lors de sa constitution, ainsi que par la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la société.

15.2 S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

15.3 En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

15.4 Toute assemblée générale sera convoquée par le Conseil d'Administration par notification écrite en conformité avec la Loi. L'assemblée sera convoquée à la demande des actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société. Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication. Les actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société peuvent demander l'ajout d'un ou de plusieurs points sur l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires. Une telle demande doit être adressée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq (5) jours avant la date de l'assemblée.

15.5 Tout actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire envoyé par poste ou par fax au siège social de la Société ou à l'adresse mentionnée dans la convocation. Les actionnaires ne peuvent utiliser que les formulaires mis à la disposition par la Société, qui mentionnent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, les propositions soumises à la décision de l'assemblée, ainsi que, pour chaque proposition, trois cases permettant à l'actionnaire de voter pour, contre ou de s'abstenir du vote sur chaque proposition en cochant la case adéquate. Les formulaires qui ne contiennent ni un vote pour, ni un vote contre la résolution, ni une abstention, seront nuls. La Société ne prendra en compte que les formulaires reçus trois (3) jours avant la réunion de l'assemblée générale. Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

15.6 Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

15.7 Sauf dans les cas déterminés par la Loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

15.8 Lorsque la société a un actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

15.9 Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la Loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des Actionnaires présents ou représentés.

15.10 Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidées qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

15.11 Sauf quand ils donnent droit au vote, les Actions MRP sans droit de vote et les Actions de Préférence sans droit de vote ne devront pas être pris en compte pour déterminer les conditions de quorum et de majorité à une assemblée générale des Actionnaires.

**16. Endroit et date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.** L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se réunit chaque année dans la ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier lundi du mois de juin à 16.00 heures.

**17. D'autres assemblées générales des actionnaires.** Tout Administrateur ou le commissaire peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'Actionnaires représentant dix pour cent du capital social.

##### **18. Votes.**

18.1 Chaque Action Ordinaire donne droit à un vote. Chaque Action MRP et Action de Préférence donne droit à un vote dans les cas où les articles 5.4.3.2. et 5.4.3.3. s'appliquent.

18.2 Un Actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des Actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, par une autre personne désignée par écrit ou par télégramme, télex ou téléfax.

## **Titre V. - Année sociale, Répartition des bénéfices.**

### **19. Année sociale.**

19.1 L'exercice social de la Société débute le premier jour du mois de février et prend fin le dernier jour du mois de janvier de chaque année, à l'exception du premier exercice social qui commence à la date de constitution de la Société et prend fin le 31 janvier 2011.

19.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des Actionnaires, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

### **20. Répartition des bénéfices.**

20.1 Le bénéfice net de la Société, déterminé chaque année en conformité avec les clauses juridiques applicables et les principes de comptabilités, sera réparti comme suit:

20.1.1 Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

20.1.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des Actionnaires décide, sur recommandation du Conseil d'Administration, de la répartition et de la distribution des bénéfices nets conformément aux dispositions suivantes:

(a) Premièrement, chaque Action MRP donne le droit de recevoir un dividende privilégié et récupérable ("Dividende 1") au taux annuel de 1% calculé sur la valeur nominale des Actions MRP et qui court de manière journalière et qui est calculé sur la base d'une année de 365 jours.

Ensuite, chaque Action MRP donne le droit de recevoir un deuxième dividende privilégié et récupérable ("Dividende 2") au taux annuel de 7.89375% calculé sur la valeur comptable du capital social signifiant la valeur nominale du capital social représenté par les Actions MRP plus toute Prime d'Action MRP y attachée, qui court de manière journalière à partir de la date d'émission et qui est calculé sur la base d'une année de 365 jours. Pour éviter tout doute, le Dividende 2 ne devra pas être considéré comme étant un dividende privilégié attaché aux actions sans droit de vote conformément à l'article 44(1) de la Loi.

Suite à une délégation préalable devant être donnée par les Actionnaires au début de chaque année fiscale, le Conseil d'Administration pourra, une fois tous les trimestres et après reconnaissance des bénéfices nets sur bases de comptes intérimaires, allouer le montant égal au Dividende 1 et au Dividende 2 au pro rata du Compte de Prime d'Emission des Actions MRP, qui devra être alloué à un tel compte jusqu'à ce que le Dividende 1 et/ou le Dividende 2 ne soit déclaré par les Actionnaires.

Si lors de l'assemblée générale suivante des Actionnaires, les Actionnaires, sous réserve de l'existence de bénéfices suffisants, déclarent le Dividende 1 et/ou le Dividende 2, de tels montants devront, pour éviter tout doute, être enlevés du Compte de Prime d'Emission des Actions MRP simultanément à leur déclaration par les Actionnaires.

Afin d'éviter toute incertitude, si les bénéfices de la Société pour l'exercice correspondant ne sont pas suffisants pour payer entièrement le Dividende 1 ou pour affecter le Dividende 1 au Compte de Prime d'Emission des Actions MRP, tout moins-perçu sera payé ou affecté au Compte de Prime d'Emission des Actions MRP en priorité à partir des bénéfices des années suivantes.

(b) Ensuite, chaque Action de Préférence donne le droit de recevoir un dividende privilégié et récupérable ("Dividende 3") au taux annuel de 1% calculé sur la valeur nominale des Actions de Préférence et qui court de manière journalière et qui est calculé sur la base d'une année de 365 jours.

Par la suite, chaque Action de Préférence donne le droit de recevoir un deuxième dividende privilégié et récupérable ("Dividende 4") au taux annuel de 7.8% calculé sur la valeur comptable du capital social, signifiant la valeur nominale du capital social représenté par les Actions de préférence plus toute Prime d'Emission d'Action de Préférence qui y est attachée, qui court de manière journalière à partir de la date d'émission et qui est calculé sur la base d'une année de 365 jours. Pour éviter tout doute, le Dividende 4 ne devra pas être considéré comme étant un dividende privilégié attaché aux actions sans droit de vote conformément à l'article 44(1) de la Loi.

(c) Finalement, l'assemblée générale des Actionnaires pourra affecter de manière discrétionnaire tout surplus de bénéfice restant après le paiement des Dividendes privilégiés 1, 2, 3 et 4. Elle peut en particulier affecter ce surplus de bénéfice sous la forme d'un paiement d'un dividende au Conseil d'Administration ou aux Actionnaires Ordinaires proportionnellement au pourcentage détenu par chacun d'eux dans le capital social de la Société ou le transférer à un compte de réserve ou d'un report.

20.2 Le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires selon les conditions et les limites prévues par la Loi.

## **Titre VI. - Dissolution, Liquidation.**

### **21. Dissolution, Liquidation.**

21.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des Actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

21.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des Actionnaires.

21.3 Premièrement, après paiement de toutes les dettes et charges de la Société ou la mise en compte des sommes à cet effet, l'Actionnaire MRP, ou au cas où il y aurait plusieurs Actionnaires MRP, chaque Actionnaire MRP aura droit à un montant payable en numéraire ou en nature égal à ses dividendes échus mais non encore mis en paiement, le cas échéant, et au remboursement de la portion comptable de capital détenue par eux dans la Société, portion comptable de capital signifiant le capital nominal social souscrit dans la Société par lui/elle plus le prorata de toute Prime d'Emission d'Action MRP restante.

Pour éviter tout doute et dans la mesure autorisée par la Loi, les Actionnaires MRP auront le droit de recevoir les produits de la liquidation de l'Autre prime d'Emission restante si d'autres fonds ne sont pas disponibles à cette fin.

21.4 Par la suite, après le remboursement des dividendes échus et non encore échus, s'il y a lieu, et le remboursement du pourcentage de capital comptable détenu par chaque Actionnaire MRP, l'Actionnaire de Préférence ou, au cas où il y aurait plusieurs Actionnaires de Préférence, chaque Actionnaire de Préférence aura droit à un montant payable en numéraire ou en nature égal à ses dividendes échus mais non encore mis en paiement, le cas échéant, et au remboursement de la portion comptable de capital détenue par eux dans la Société, portion comptable de capital signifiant le capital [nominal] social souscrit dans la Société par lui/elle plus le prorata de toute Prime d'Emission d'Action de Préférence restante.

21.5 Finalement, après paiement de toutes les dettes et charges de la Société (y compris les créances d'actionnaires) et après paiement de tous les dividendes concernant les Actions MRP et les Actions de Préférence échus mais non encore mis en paiement et le remboursement du capital comptable des Actions MRP et des Actions de Préférence, dus à l'Actionnaire MRP ou la mise en compte des fonds à cet effet, le surplus sera payé aux Actionnaires Ordinaires en proportion du pourcentage du capital social de la Société détenu par chacun d'entre eux.

## Titre VII. - Loi applicable

**22. Loi applicable.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

### *Souscription*

Les Statuts étant ainsi établis, les partis mentionnés ci-dessus ont souscrit aux actions comme suit:

Staples International BV .....	43.849 actions
Staples Participations BV .....	1 action
Total: .....	43.850 actions

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de quarante trois mille huit cent cinquante Dollars Canadiens (CAD 43.850,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

### *Première assemblée générale extraordinaire*

Les Actionnaires ci-dessus de la Société Anonyme Staples Canada Luxco II SA, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
2. Sont appelés aux fonctions d'Administrateurs pour une durée maximale de six (6) ans, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'année 2016:
  - (a) John Mahoney - Vice Président et Chef Exécutif Financier, né le 15 mai 1951 à Brighton, Massachussetts, Etats-Unis d'Amérique, ayant sa résidence professionnelle au 35 Draper Road, Dover, Massachussetts Etats-Unis d'Amérique;
  - (b) Christine Komola - Vice-Président Senior et Corporate Controller, née le 3 juin 1967 à New Rochelle, New York, Etats-Unis d'Amérique, ayant sa résidence professionnelle au 295 Bridle Trail Road, Needham, Massachussetts Etats-Unis d'Amérique; et
  - (c) Lisa Scopa - Executive, née le 17 juin 1970 à Boston, MA, Etats-Unis d'Amérique, ayant sa résidence professionnelle au 500 Staples Drive, Framingham, MA 01702.

3. Est nommée à la fonction de commissaire aux comptes de la Société pour une durée de six (6) ans:

Ernst & Young S.A., ayant son siège social au 7, parc d'Activité Syrdall, Munsbach, L-5365 Grand-Duché de Luxembourg.

### *Constatation*

Le notaire soussigné constate que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales ont été observées.

122142

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toute nature qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à mille cinq cents Euro (€ 1.500,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux parties comparantes, connues du notaire par leurs nom, prénom, statut civil et résidence, celles-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 octobre 2010. Relation: LAC/2010/44816. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010138688/935.

(100159129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**South Coast Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 90.337.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139462/10.

(100158494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Soxipa S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,  
(anc. Soxipa Holding S.A.).**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 45.714.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire, reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 03 août 2010, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 19 août 2010.

Francis KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2010139463/14.

(100158657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Sport Industries Holding S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 60.254.

**LIQUIDATION JUDICIAIRE**

Par jugements rendus en date du 14 octobre 2010, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation des sociétés suivantes:

- la société anonyme SPORT INDUSTRIES HOLDING SA, dont le siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, a été dénoncé en date du 29 juillet 2004.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Carole KUGENER, juge et liquidateur Maître Stéphanie STAROWICZ, avocat, demeurant à Luxembourg.

Ils ordonnent aux créanciers de faire leur déclaration de créances avant le 4 novembre 2010 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour extrait conforme  
Me Stéphanie STAROWICZ  
*Le liquidateur*

Référence de publication: 2010139464/19.

(100158832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Standimmo Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 78.880.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139465/10.

(100158467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Stratégies et Patrimoine S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 81.976.

---

comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139466/10.

(100158459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**SVR Holding S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 99.567.

---

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Par jugement du 14 octobre 2010, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, sixième chambre, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société anonyme SVR HOLDING SA (RCS B 99.567) ayant eue son siège social à L-2543 Luxembourg -30, Dernier Sol.

Le prédit jugement a mis les frais à charge du trésor.

Luxembourg, le 19 octobre 2010.

Pour extrait conforme  
Alexandre DILLMANN  
*Le liquidateur / Avocat à la Cour*

Référence de publication: 2010139467/15.

(100158950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**T.A.N. International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4024 Esch-sur-Alzette, 371, route de Belval.

R.C.S. Luxembourg B 74.944.

---

Les comptes annuels au 31/12/09 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139468/10.

(100158492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**T.L.E. S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 121.963.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Par jugement du 14 octobre 2010, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, sixième chambre, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société anonyme T.L.E. S.A. (RCS B 121.963) ayant eue son siège social à L-1521 Luxembourg - 134, rue Adolphe Fischer.

Le prédit jugement a mis les frais à charge du trésor.

Luxembourg, le 19 octobre 2010.

Pour extrait conforme

Alexandre DILLMANN

*Le liquidateur / Avocat à la Cour*

Référence de publication: 2010139469/15.

(100158954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**The West of England Ship Owners Mutual Insurance Association (Luxembourg), Association d'Assurances Mutuelles.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 8.963.

—  
Les comptes annuels non-consolidés au 20 février 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139470/12.

(100159121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Twister Investment, Société à responsabilité limitée,  
(anc. Antim Investments Sàrl).**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 121.216.

—  
Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire, reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 13 août 2010, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 09 septembre 2010.

Francis KESSELER

*Notaire*

Référence de publication: 2010139471/14.

(100158690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**TE Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 149.867.

—  
Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire, reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 18 août 2010, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 16 septembre 2010.

Francis KESSELER

*Notaire*

Référence de publication: 2010139472/13.

(100158686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Techno Weld S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4940 Bascharage, 133A, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 113.866.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 18.10.2010.

Fiduciaire S.à r.l.

CabexcO

Centre Helfent

1, rue Pletzer - L-8080 Bertrange

Signature

Référence de publication: 2010139473/15.

(100158375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

**Tolomei Partenaire S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 101.434.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139474/10.

(100158491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

**TPG-Axon (Luxembourg) I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5D, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 127.040.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 29 juillet 2010, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 19 septembre 2010.

Francis KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2010139475/13.

(100158637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

**TPG-Axon (Luxembourg) I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5D, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 127.040.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 05 août 2010, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 19 août 2010.

Francis KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2010139476/13.

(100158640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

**Stretch Packaging Systems S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 193, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 156.115.

—  
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the seventh of October.

Before Us Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

ITW Participations S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 193, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 85.382, whose articles of incorporation have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C"), dated 19 April 2002, number 616, page 29560 and last modified by a deed of the undersigned notary of this day, here represented by Mr. Maurits De Smedt, manager, residing in Luxembourg and Mrs. Monique Martins, manager, residing in Luxembourg.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

**Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**1. Art. 1. Form - Corporate name.** There is formed a private limited liability company under the name "Stretch Packaging Systems S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

**2. Art. 2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**3. Art. 3. Object.**

3.1 The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.2 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.3 The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means.

3.4 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies") or any other entity, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg Law.

3.6 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

#### **4. Art. 4. Duration.**

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

### **Chapter II. - Capital, Shares**

#### **5. Art. 5. Share capital.**

5.1 The corporate capital is fixed at twenty thousand Euro (EUR 20,000.-) represented by twenty (20) shares with a nominal value of thousand Euro (EUR 1,000.-) each (hereafter referred to as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares by decisions of the Sole Manager or in case of plurality of managers of the Board of Managers subject to the availability of funds determined by the Sole Manager or in case of plurality of managers by the Board of Managers on the basis of relevant interim accounts.

**6. Art. 6. Shares indivisibility.** Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

#### **7. Art. 7. Transfer of shares.**

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

### **Chapter III. - Management**

#### **8. Art. 8. Management.**

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (hereafter the "Board of Managers")

8.2 The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

#### **9. Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers.**

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

**10. Art. 10. Representation of the Company.** Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the sole signature of any manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any manager.

#### **11. Art. 11. Delegation and agent of the Sole Manager or of the Board of Managers.**

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any manager may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any manager will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

#### **12. Art. 12. Meeting of the Board of Managers.**

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers may appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or e-mail or letter another manager as his proxy. A manager may also appoint another manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.8 Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

#### **Chapter IV. - General meeting of shareholders**

##### **13. Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.**

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the Shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

#### **Chapter V. - Business year**

##### **14. Art. 14. Business year.**

14.1 The Company's financial year starts on the 1<sup>st</sup> January and ends on the 31<sup>st</sup> December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

##### **15. Art. 15. Distribution right of shares.**

15.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of Article 13.7 above.

15.4 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to

a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).

## Chapter VI. - Liquidation

### 16. Art. 16. Dissolution and liquidation.

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

## Chapter VII. - Applicable law

**17. Art. 17. Applicable law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2011.

### *Subscription - Payment*

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

ITW Participations S.à r.l. . . . .	20 Shares
Total: twenty Shares . . . . .	20 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twenty thousand Euro (EUR 20,000) corresponding to a share capital of twenty thousand Euro (EUR 20,000) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about EUR 1,500.-.

### *General meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as Managers of the Company for an undetermined period:

- Allan C. Sutherland, born on the 6 November 1963 in Illinois - USA, with address at 8, Silo Ridge Road W, IL 60467, Orland Park, United States of America;

- Felix L. Rodriguez Jr., born on the 16 September 1955 in New York - USA, with address at 26302, Whispering Woods Circle, IL 60585-2586 Plainfield, United States of America;

- Monique Martins, born on the 6 March 1981 in Luxembourg, with address at 275, rue de Rollingergrund, L-2441 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Maurits J. De Smedt, born on the 12 April 1963 in Sint-Agatha-Berchem in Belgium, with address at 10, rue Albert I<sup>er</sup>, L-1117 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2) The Company shall have its registered office at 193, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le sept octobre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

## A COMPARU:

ITW Participations S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 193, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 85.382, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après le "Mémorial C"), en date du 19 avril 2002, numéro 616, page 29560 et modifiées pour la dernière fois par un acte reçu par le notaire soussigné, en date de ce jour, ici représentée par M. Maurits De Smedt, gérant, résidant à Luxembourg et Mme. Monique Martins, gérante, résidant à Luxembourg.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### **Titre I<sup>er</sup> . - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée**

**1. Art. 1<sup>er</sup>. Forme - Dénomination.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Stretch Packaging Systems S.à r.l.» qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

#### **2. Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

#### **3. Art. 3. Objet.**

3.1 L'objet de la société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer ces intérêts et participations.

3.2 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.3 La Société pourra aussi, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avoirs par tous moyens.

3.4 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées») ou toute autre entité, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

3.6 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci,

**4. Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## **Titre II. - Capital, Parts**

### **5. Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à vingt mille Euro (20.000 €) représenté par vingt (20) parts sociales (les «Parts Sociales») ayant une valeur nominale de mille Euros (1.000,- EUR) chacune. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les «Associés».

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres Parts Sociales par décisions du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance sous réserve de la disponibilité des fonds déterminée par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants par le Conseil de Gérance sur la base des comptes intermédiaires pertinents.

**6. Art. 6. Indivisibilité des parts.** Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

### **7. Art. 7. Transfert des parts.**

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

## **Titre III. - Gérance**

### **8. Art. 8. Gérance.**

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des Associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le Gérant Unique. En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

### **9. Art. 9. Pouvoirs du gérant unique ou du conseil de gérance.**

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

**10. Art. 10. Représentation de la société.** Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la seule signature de tout gérant ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout gérant.

### **11. Art. 11. Délégation et agent du gérant unique ou du conseil de gérance.**

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, tout gérant peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, tout gérant détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

### **12. Art. 12. Réunion du Conseil de Gérance**

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout gérant. Le Conseil de Gérance peut nommer un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un gérant pourra également nommer par téléphone un autre gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés aux réunions.

12.8 Des extraits seront certifiés par un gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

#### **Titre IV. - Assemblée générale des associés**

##### **13. Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes.**

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requiert l'unanimité.

#### **Titre V. - Exercice social**

##### **14. Art. 14. Exercice social.**

14.1 L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

##### **15. Art. 15. Droit de distribution des parts.**

15.1 Le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.3 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Associés en conformité avec les dispositions de l'Article 13.7 ci-dessus.

15.4 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l(es) Associé(s).

## Titre VI. - Liquidation

### 16. Art. 16. Dissolution et liquidation.

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

## Titre VII. - Loi applicable

**17. Art. 17. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2011.

### *Souscription - Libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

ITW Participations S.à r.l. . . . . . 20 Parts Sociales

Total: vingt Parts Sociales . . . . . 20 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de vingt mille Euros (20.000 EUR) correspondant à un capital de vingt mille Euros (20.000 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ EUR 1.500.-.

### *Assemblée générale*

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés Gérants de la Société pour une période indéterminée:

- Allan C. Sutherland, né le 6 novembre 1963 en Illinois, Etats-Unis d'Amérique, ayant pour adresse le 8, Silo Ridge Road W, IL 60467, Orland Park, Etats-Unis d'Amérique;

- Felix L. Rodriguez Jr., né le 16 septembre 1955 à New York, Etats-Unis d'Amérique, ayant pour adresse le 26302, Whispering Woods Circle, IL 60585-2586 Plainfield, Etats-Unis d'Amérique;

- Monique Martins, née le 6 mars 1981 à Luxembourg, ayant pour adresse le 275, rue de Rollingergrund, L-2441 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

- Maurice J. De Smedt, né le 12 avril 1963 à Sint-Agatha-Berchem, Belgique, ayant pour adresse le 10, rue Albert I<sup>er</sup>, L-1117 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2) Le siège social de la Société est établi à 193, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux représentants de la comparante, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. DE SMEDT, M. MARTINS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 octobre 2010. Relation: LAC/2010/44510. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2010.

Référence de publication: 2010138692/428.

(100158945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Trait d'Esprit S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 68.525.

---

Les comptes annuels au 31/12/09 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139477/10.

(100158470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Trans Lopes S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Trans Lopes et Pereira S.à r.l.).**

Siège social: L-4687 Differdange, 105, rue Woier.

R.C.S. Luxembourg B 115.753.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 15 octobre 2010.

Tom METZLER

Notaire

Référence de publication: 2010139479/13.

(100158530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Treborasset S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 141.275.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2010139481/12.

(100158351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Vista Point Technologies (Lux), Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 124.221.

---

Les comptes annuels au 31 mars 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

*Signature*

*Un gérant*

Référence de publication: 2010139482/12.

(100158765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**WWK Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 81.270.

---

Die Bilanz zum 31. Dezember 2009 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2009 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 15. Oktober 2010.

WWK investment S.A.

Stefan Schneider / Tim Kiefer

Référence de publication: 2010139489/13.

(100158510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Zornak Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 63.813.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139491/10.

(100158931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Artemis International Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 121.006.

---

Les comptes annuels aux 31 mai 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2010.

Signatures.

Référence de publication: 2010139519/10.

(100158711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**BecomeDigital, Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 78.557.

---

Les comptes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BECOMEDIGITAL S.A.

KARA Mohammed / DIEDERICH Georges

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010139521/12.

(100158523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Blue Holding Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 9.250.000,00.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 127.915.

---

EXTRAIT

En date du 10 octobre 2010, Monsieur Mike Robbins, gérant, a démissionné avec effet immédiat.

A la date du 10 octobre 2010, le conseil de gérance se compose comme suit:

- M. Antoine Clauzel
- Mme. Marie-Christine Recouvreur
- M. François Bourgon
- M. Anthony Charles Tovey Martin
- M. Gerhard Sundt
- M. Peter Neubacher
- M. Rudolf Sprengel
- M. Sven Weise

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Blue Holding Luxembourg Sàrl  
Antoine Clauzel / Marie-Christine Recouvreur  
Gérant / Gérant

Référence de publication: 2010139522/23.

(100158589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Brian Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 132.253.

Les comptes annuels au 31 mars 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Frederik Kuiper  
Mandataire

Référence de publication: 2010139524/12.

(100158753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Brian Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 132.253.

Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Frederik Kuiper  
Mandataire

Référence de publication: 2010139525/12.

(100158761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**BATI Energie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2668 Luxembourg, 2-6, rue Julien Vesque.  
R.C.S. Luxembourg B 148.354.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA  
Signature

Référence de publication: 2010139526/11.

(100158740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Bluepark S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faiencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 84.423.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139528/10.

(100158392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**WFC (Lux1) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CAD 681.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 148.876.

In the year two thousand and ten, on the third day of the month of September.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of WFC (Lux1) S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 148.876 (the "Company"), incorporated on October 7, 2009 by deed of Maître Henri Hellinckx, prenamed, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") on November 16, 2009, under number 2237, page 107330.

The meeting was presided by Me Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Me Elisabeth Adam, maître en droit, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer, Claude Dennewald, juriste, residing in Luxembourg.

The bureau having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

(A) The shareholders represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list signed by the proxyholder, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list, as well as the proxies, will remain attached to this document to be filed with the registration authorities.

(B) It appears from the said attendance list that all shareholders and all thirty thousand (30,000) shares in issue were represented at the present meeting.

(C) All shareholders represented declared having had sufficient prior knowledge of the agenda of the meeting and waived their rights to any prior convening notice thereof so that the meeting can validly decide on all items of the agenda.

(D) The present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the agenda set out below:

*Agenda*

- Increase of the issued share capital of the Company by an amount of six hundred fifty one thousand Canadian Dollar (CAD 651,000) so as to bring it from its current amount of thirty thousand Canadian Dollar (CAD 30,000) to six hundred eighty one thousand Canadian Dollar (CAD 681,000) by the issue of six hundred fifty one thousand (651,000) shares, each of a nominal value of one Canadian Dollar (CAD 1.00), for a total subscription price of six hundred fifty one thousand Canadian Dollar (CAD 651,000); subscription to (i) two hundred forty two thousand (242,000) new shares by an existing shareholder West Face Long Term Opportunities (USA) Limited Partnership and (ii) four hundred nine thousand (409,000) new shares by the other existing shareholder West Face Long Term Opportunities Master Fund L.P.; payment of the subscription price in cash; consequential amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company.

After the foregoing was approved by the general meeting, the following resolution is passed by unanimous decision:

*Sole Resolution*

The general meeting of the Company resolved to increase the issued share capital of the Company by an amount of six hundred fifty one thousand Canadian Dollar (CAD 651,000) so as to bring it from its current amount of thirty thousand Canadian Dollar (CAD 30,000) to six hundred eighty one thousand Canadian Dollar (CAD 681,000) by the issue of six hundred fifty one thousand (651,000) shares, each of a nominal value of one Canadian Dollar (CAD 1.00), for a total subscription price of six hundred eighty one thousand Canadian Dollar (CAD 681,000). Thereupon (i) West Face Long Term Opportunities (USA) Limited Partnership, existing shareholder of the Company subscribed to two hundred forty two thousand (242,000) new shares and (ii) West Face Long Term Opportunities Master Fund L.P., the other existing shareholder of the Company subscribed to four hundred nine thousand (409,000) new shares.

Evidence of the payment to the Company was shown to the undersigned notary.

Further to the above the new shares were issued fully paid and the share capital of the Company increased to six hundred eighty one thousand Canadian Dollar (CAD 681,000)

In consequence the general meeting of the Company unanimously resolved to amend the first paragraph of Article 5 of the articles of association of the Company, which will henceforth read as follows:

"The issued share capital of the Company is set at six hundred eighty one thousand Canadian Dollar (CAD 681,000) divided into six hundred eighty one thousand (681,000) shares with a par value of one Canadian Dollar (CAD 1) each."

There being no further item on the agenda, the meeting was closed.

*Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at EUR 2,100.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same appearing parties in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes, the appearing parties signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille dix, le troisième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A été tenue une assemblée extraordinaire des associés de WFC (Lux1) S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée, constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148.876 (la «Société»), constituée le 7 octobre 2009 suivant acte reçu du notaire Henri Hellinckx, ci-dessus mentionné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 2237, page 107330 du 16 novembre 2009.

L'assemblée est présidée par Me Toinon Hoss, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président a désigné comme secrétaire Me Elisabeth Adam, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée a élu comme scrutateur Claude Dennewald, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été constitué, le président déclare et demande au notaire d'acter que:

(A) Les associés représentés ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le mandataire, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Cette liste de présence, ainsi que les procurations, seront annexées au présent acte pour être soumise avec lui à l'enregistrement.

(B) Il résulte de ladite liste de présence que tous les associés et toutes les trente mille (30.000) parts sociales émises sont représentées à la présente assemblée.

(C) Tous les associés représentés ont déclaré avoir eu une connaissance préalable suffisante de l'ordre du jour de l'assemblée et ont renoncé à leurs droits à une convocation préalable de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur tous les points de l'ordre du jour.

(D) La présente assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour ci-dessous:

#### *Ordre du jour*

- Augmentation du capital social de la Société par un montant de six cent cinquante et un mille Dollars Canadiens (CAD 651.000) afin de le porter de son montant actuel de trente mille Dollars Canadiens (CAD 30.000) à six cent cinquante et un mille Dollars Canadiens (CAD 651.000) par l'émission de six cent cinquante et un mille (651.000) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de un Dollar Canadien (CAD 1,00), pour un prix de souscription total de six cent cinquante un mille Dollars Canadiens (CAD 681.000), souscription à (i) deux cent quarante deux mille (242.000) parts sociales nouvelles par West Face Long Term Opportunities (USA) Limited Partnership, un associé existant et (ii) quatre cent neuf mille (409.000) parts sociales nouvelles par West Face Long Term Opportunities Master Fund L.P., l'autre associé existant; paiement du prix de souscription en numéraire, modification en conséquence du premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société.

Après approbation par l'assemblée de ce qui précède, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

#### *Résolution Unique*

L'assemblée générale de la Société a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de six cent cinquante et un mille Dollars Canadiens (CAD 651.000) de sorte à augmenter son montant actuel de trente mille Dollars Canadiens (CAD 30.000) à un montant de six cent quatre-vingt un mille Dollars Canadiens (CAD 681.000), par l'émission de six cent cinquante et un mille (CAD 651.000) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de un Dollar Canadien (CAD 1,00) pour un prix total de souscription de six cent cinquante et un mille Dollars Canadiens (CAD 651.000). (i) West Face Long Term Opportunities (USA) Limited Partnership, un associé existant a souscrit à deux cent quarante deux mille (242.000) parts sociales nouvelles et (ii) West Face Long Term Opportunities Master Fund L.P., l'autre associé existant, a souscrit à quatre cent neuf mille (409.000) parts sociales nouvelles.

La preuve du paiement a été montrés au notaire soussigné.

Suite à ce qui précède les nouvelles parts sociales sont émises, entièrement libérées et le capital social augmenté à de six cent quatre-vingt-un mille Dollars Canadiens (CAD 681.000).

Afin de refléter l'augmentation de capital, l'assemblée générale de la Société a unanimement décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société, qui va dorénavant prendre la teneur suivante:

«Le capital social émis de la Société est fixé à six cent quatre-vingt un mille Dollars Canadiens (CAD 681.000) divisé en six cents quatre-vingts un mille (681.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar Canadien (CAD 1) chacune.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée extraordinaire des associés a été clôturée.

122159

Dépenses

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société sont estimées à EUR 2.100,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite, les mandataires ont signés ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: T. HOSS, E. ADAM, C. DENNEWALD et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 septembre 2010. Relation: LAC/2010/39743. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 19 octobre 2010.

Référence de publication: 2010138758/127.

(100158787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Bluepark S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 84.423.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 Octobre 2010 que:

Madame Laurence BARDELLI, employée privée né le 8.12.1962 à Villerupt, demeurant professionnellement 40, Avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg a été nommé administrateur en remplacement de Madame Annalisa CIAMPOLI.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013.

Luxembourg, le 15 Octobre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010139529/13.

(100158406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Boxeur des Rues & Malloy, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 146.759.

—  
*Extrait de la résolution prise par le Conseil de Gérance de la société en date du 16 septembre 2010*

Il résulte de la résolution prise par le conseil de gérance de la Société réuni en date du 16 septembre 2010 que le conseil de gérance décide de transférer le siège social de la société BOXEUR DES RUES & MALLOY, au 18, rue Robert Stümper, à L-2557 Luxembourg (B.P. 76 L-2010 Luxembourg).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2010.

*Pour la Société*

Signature

*Le mandataire*

Référence de publication: 2010139530/16.

(100158906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Casnier Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 16.182.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 8 septembre 2010*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Patrick ROCHAS, demeurant professionnellement au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg;

- Monsieur Philippe SLENDZAK, demeurant professionnellement au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg;

- Madame Sylviane COURTOIS, demeurant professionnellement au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.  
Ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de la société Mazars, avec siège social au 10A, rue Henri M. Schnadt L-2530 Luxembourg.

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2016.

Patrick ROCHAS  
Administrateur

Référence de publication: 2010139538/18.

(100158366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Centre de Formation National (CFN) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3932 Mondercange, rue de Limpach.  
R.C.S. Luxembourg B 67.624.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139539/10.

(100158590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Chemical Project Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 72.868.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139541/10.

(100158396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Compagnie Ingénierie Financière (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 34, rue Michel Rodange.  
R.C.S. Luxembourg B 45.031.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires pour l'exercice 2009 tenue à 17.00 heures le 6 mai 2010*

*Extrait des résolutions:*

4- L'assemblée générale renouvelle les mandats des administrateurs, des administrateurs délégués et du commissaire aux comptes, à savoir:

*administrateurs:*

- M. Bourkel Michel, 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
- M. Serge Kraemer, 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
- Mme Bourkel Anique, 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg

*administrateurs-délégués:*

- M. Bourkel Michel 8, rue Dickc, L-1417 Luxembourg
- Mme Bourkel Anique, 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg

*commissaire aux comptes:*

- Wilbur Associates Ltd., IBC 185200, Union Court Building, Elizabeth Avenue & Shirley Street S-E2, Nassau, Bahamas, N-8188;

qui tous acceptent, pour l'exercice social 2010 et jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2011.

Référence de publication: 2010139543/23.

(100158346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---